$2731 \%$
Conférence internationale du travail. Quinziène session Gexive, 1931. Maporturi.
Genève, 1930.1. Bureau international du travail. $8^{\circ}$ mare.
[I]. Rapport du conseil d'administration du bureau international du travail sur l'applica tion de la cowvention /firant l'áge mininum d'adnission des enfonts aux travaux industriels. 27 p .
[II] $\Gamma$

$$
\left[\begin{array}{l}
{[\pi]} \\
\hline
\end{array}\right.
$$

$$
[\bar{E}]\rangle
$$

$\qquad$ enfants au travail maritime. 19p. femmes. Genève, 1931. 63 p .

- sur l'application........ l'emplo. des femmes avant et après l'áccouche-
Societe' des nations.
Bureau international du travail.

$$
\begin{aligned}
& \text { [I] 569-1931. [IV] 573-1931. } \\
& \text { [II] 570-… [VI] } 574-\cdots \\
& \text { [III] } 971 \text { - … [前 } 575 \text { - }
\end{aligned}
$$

ment. 31 p.
[V] l- le chormage. $29 p$.
[II] [— le placement des marins. 23 $\quad$.
[VII] [-] le travail de nuit des enfants daus l'industrie. $32 p$.
[|VIII] [-] tendant à limiter à hinit heures par jour et à quarante - huit heires p ar semaine le nombre des heures de travail dans les établissements industriels. 58 p.

